2020/feuillet n°

²RÉPUBLIQUE FRANCAISE
DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN
COMMUNE de THANVILLÉ

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 09 janvier 2020

L'an 2020, le 09 janvier à 19 heures, le Conseil Municipal de la commune de Thanvillé s'est réuni sous la présidence de Monsieur Francis ADRIAN, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le 02 janvier 2020.

Conseillers élus : 15 **Conseillers en fonction : 14** **Conseillers présents : 11**	**Présents**	Mesdames Monique AUBRY, Anne-Marie BALTHAZARD et Sandra DURAND Messieurs Armand BAUER, Alain BIEHLER, Patrick BUHL, Claude GARRÉ, Michel HISSLER, Hubert JAEGER, Patrick PFEIFFER.
	Excusés	Monsieur Denis MESCHBERGER qui donne procuration à Monsieur Michel HISSLER, Monsieur Clément WENDLING qui donne procuration à Monsieur Patrick BUHL, Monsieur Sylvain SCHMITT.

ORDRE DU JOUR

1) Approbation du procès-verbal de la séance du 05 décembre 2019
2) Budget 2019 : décision modificative N°3
3) Réalisation de deux logements : approbation des avenants aux marchés
4) Divers

2020-1-1. Approbation du procès-verbal de la séance du 05 décembre 2019

Les conseillers approuvent et signent le procès-verbal de la séance du 05 décembre 2019.

2020-1-2. Budget 2019 : décision modificative N°3

Considérant la nécessité de procéder à des ajustements au budget de la commune de l'exercice 2019, il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser les modifications figurant sur le tableau ci-après.

DECISION MODIFICATIVE N3

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-022 : Dépenses imprévues (fonctionnement)	800,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 022 : Dépenses imprévues (fonctionnement)	**800,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**
D-6531 : Indemnités	0,00 €	800,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante	**0,00 €**	**800,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**
Total FONCTIONNEMENT	**800,00 €**	**800,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**
Total Général		**0,00 €**		**0,00 €**

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Autorise** les virements tels que définis ci-dessus.

2020-1-3. Réalisation de deux logements : approbation des avenants aux marchés

APPROBATION AVENANT N°1 MARCHÉ N°1 ÉLECTRICITÉ

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal
L'avenant n°1 au marché passé avec l'entreprise **MATT ELECTRICITE EURL de 67220 BREITENBACH,**
LOT N°1 : ELECTRICITE

Concernant une plus-value pour la fourniture et pose de quantités supplémentaires ou en moins sur des luminaires et spots, fourreaux ITCA, boite DCL, commande éclairage supplémentaire, voyant témoin, prises de courant supplémentaires, remplacement de luminaires, fourreau et câble PTT, attestation consuel, porte tableau électrique, porte tableau de communication pour un montant de **+1 052,70€ TTC.**

Cet avenant fait passer le montant du marché à 11 363,00€ TTC.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **APPROUVE** cet avenant d'un montant de **+1 052,70€ TTC pour le lot N°1 ELECTRICITE** passé avec l'entreprise **MATT ELECTRICITE EURL de 67220 BREITENBACH.**
- **AUTORISE** le Maire à signer cet avenant.

APPROBATION AVENANT N°1 MARCHÉ N°4 DÉMOLITION GROS-ŒUVRE

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal

L'avenant n°1 au marché passé avec l'entreprise **VA BTP DE 68160 SAINTE-CROIX-AUX-MINES**
LOT N°4 : DEMOLITION -GROS-OEUVRE

Concernant une plus-value pour la fourniture et pose de quantités supplémentaires ou en moins sur dépose faux plafond en plaques de plâtre, percement d'un passage intérieur, bâti bois, fenêtre haut jour, démolition cloisons salle de bains et cuisine, modification linteau de porte, linteaux sthalton, dépose de mobilier salle de bains pour un montant de **+1 110.29€ TTC.**

Cet avenant fait passer le montant du marché à 10 717,54€ TTC.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **APPROUVE** cet avenant d'un montant de **+1 110.29€ TTC pour le lot N°4 DEMOLITION -GROS-ŒUVRE,** passé avec l'entreprise **VA BTP DE 68160 SAINTE-CROIX-AUX-MINES**
- **AUTORISE** le Maire à signer cet avenant.

APPROBATION AVENANT N°1 MARCHÉ N°6 PLATRERIE/ISOLATION

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal
L'avenant n°1 au marché passé avec l'entreprise **MARQUES SAS de 68000 COLMAR.**
LOT N°6 : PLATRERIE/ISOLATION

Concernant une plus-value pour la fourniture et pose de quantités supplémentaires sur cloisons acoustique supplémentaires plafond coupe-feu supplémentaires, isolation laine de verre supplémentaires, doublage isolé cage d'escalier, isolation plafond cage d'escalier, reprise porte d'entrée pour un montant de **+2 341,81€ TTC.**

Cet avenant fait passer le montant du marché à 33 568,72€ TTC.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **APPROUVE** cet avenant d'un montant de **+2 341,81€ TTC pour le lot N°6 PLATRERIE/ISOLATION,** passé avec l'entreprise **MARQUES SAS de 68000 COLMAR.**
- **AUTORISE** le Maire à signer cet avenant.

2020-1-4. Divers

- Monsieur le Maire fait part de la proposition de l'assureur CIADE pour une assurance multirisque – Garantie MOBILIER URBAIN pour un montant de 246€ TTC avec une franchise de 0.60 fois la valeur en euros de l'indice FFB (Fédération Française du Bâtiment). Les conseillers municipaux demandent au Maire de plus amples renseignements avant de se prononcer lors d'une prochaine séance du conseil municipal.
- Monsieur le Maire donne le résultat des relevés statistiques du radar pédagogique situé rue de l'Eglise. Sur 37 365 véhicules enregistrés sur une période allant du 26/11/2019 au 18/12/2019, on constate que
    - 7.56% des véhicules roulent à moins de 30km/h
    - 45% roulent entre 30 et 40km/h
    - 43.17% entre 40 et 50km/h
    - 10.34% entre 50 et 60km/h
    - 1.22% entre 60 et 70km/h
    - 0.2% roulent à une vitesse supérieure à 70km/h.

MAIRIE DE THANVILLE

POUR COPIE CONFORME
Thanvillé, le 10 janvier 2020

Le Maire, Francis ADRIAN